



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TYRE DRESSING GLOSS

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TYRE DRESSING GLOSS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Traitement des pneus.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Ultimotive
4 Altbarn Close
Severalls Business Park
Colchester
Essex
CO4 9HY
+44 (0)1206 855232
info@ultimotive.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1206 855232 (Mon-Fri 9:00am-5:00pm GMT)

Numéro d'appel d'urgence national +44 (0)870 600 6266 [UK National Poisons Control Information Service (NPIS) Center]

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Mentions de mise en garde P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

Detergent Labelling Preservatives: 2-Methyl-1,2-thiazol-3(2H)-one (MIT) 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

TYRE DRESSING GLOSS

Information générale	En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
Inhalation	Eviter l'inhalation de vapeur, brouillard ou spray. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Traiter en fonction des symptômes.
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
Contact cutané	Peut être légèrement irritant pour la peau.
Contact oculaire	Peut irriter les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
Traitements particuliers	Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Non applicable.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit n'est pas combustible. Aucun connu.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Eviter breathing dusts, vapours or fumes from burning materials. In case of inhalation of decomposition products in a fire, symptoms may be delayed.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
----------------------------------	--

TYRE DRESSING GLOSS

Pour les non-secouristes No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Put on appropriate personal protective equipment.

Pour les secouristes If specialised clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Aucun effet néfaste sur l'environnement aquatique connu. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections For safe handling, see Section 7 Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

The product does not contain any relevant quantities of materials with critical values that have to be monitored at the workplace.

2-butoxyethanol

Long-term exposure limit (8-hour TWA): WEL 25 ppm 123 mg/m³

Short-term exposure limit (15-minute): WEL 50 ppm 246 mg/m³

Sk

2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limit

TYRE DRESSING GLOSS

DNEL	Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 89 mg/kg p.c. /jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 1091 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 246 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg p.c. /jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 98 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 426 mg/m ³ Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 26.7 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 89 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 147 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 59 mg/m ³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 6.3 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 8.8 mg/l eau de mer; 0.88 mg/l Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg Sédiments (eau de mer); 3.46 mg/kg Sol; 2.8 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 463 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
Protection des yeux/du visage	Ne pas porter de lentilles de contact en travaillant avec ce produit chimique.
Protection des mains	Aucune protection pour les mains n'est requise.
Mesures d'hygiène	Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaunâtre.
Odeur	Faible.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun connu.
---	--------------

TYRE DRESSING GLOSS

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Réducteurs forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Peut émettre des fumées toxiques en cas d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

TYRE DRESSING GLOSS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.
Publié par	Responsable HSE.
Date de révision	17/12/2021
Révision	6
Remplace la date	17/03/2020
Numéro de FDS	7535
Phrases de risque dans leur intégralité	R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
Code	
Other Information	

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.